Cœur et Vie Ardèche

Association amicale des opérés du cœur
et malades cardiovasculaires

ARDÈCHE

Association régie par la loi de 1901 - Créée en 1998 - Déclarée sous le N°199 - N° ISSN : 2425-5602
Siège social : Mairie de Colombier le Cardinal 07430 - 2526 Route Départementale 406

site internet : coeuretvieardeche.fr

EDITO

La crise sanitaire a grandement impacté l'activité de notre association, peu de rencontres, pas de congrès médical, report des voyages, etc.

Après 2020, nous arrivons à la fin de l'année 2021, que va nous apporter 2022 ? Qu'en sera-t-il du pass sanitaire ? Comment va évoluer cette épidémie ? Que peut-on envisager afin de retrouver une vie associative plus active, plus conviviale et surtout en toute sécurité.

Voici quelques questions (parmi tant d'autres) que les membres du C.A. se posent, pour l'instant, les projets détaillés dans ce bulletin sont maintenus, mais j'espère que chacune et chacun de nos adhérents aideront le bureau à répondre à ses interrogations.

La vie associative est l'affaire de tous, serrons-nous les coudes !

Jean-Paul VIDAL

■

Au Sommaire

Editorial	p. 1
Mot de Christiane AYGLON	p. 3
D'hier à aujourd'hui	p. 4
Partenariat avec Solimut Mutuelle de France	p. 10
Assemblée générale 2021	p. 11
Bilan financier 2020	p. 11
Conseil d'administration du 22 juillet 2021	p. 12
Pique-nique à Vocance le 25 août 2021	p. 13
Pique-nique au Teil le 3 septembre 2021	p. 14
Résumé des premières marches 2021	p. 15
Les maladies cardio-vasculaires et le COVID-19	p. 16
Bulletin d'Adhésion	p. 17
Buts de l'association Cœur et Vie Ardèche	p. 18
Hébergement possible des familles ayant une personne hospitalisée	p. 19

Mot de Christiane AYGLON

1ère présidente de l'association de 1998 à 2001

Cœur et Vie Ardèche se réveille avec quelques difficultés dues au Covid mais, 23 ans après, il est toujours là, il a évolué, plus que nous ne l'espérions.

En 1998, nous désirions créer des liens entre malades cardiaques qui se sentaient isolés, les écouter et leur montrer qu'ils pouvaient revivre, se promener, danser, aller au restaurant... La première équipe a réussi malgré les difficultés (éloignement, l'Ardèche est pleine de vallées qui communiquent peu entre elles dans le sud, les communications uniquement par téléphone ou par courrier). Au bout de 3 ans, comme c'était prévu dans les statuts, la présidence est passée dans le nord. Bernard Boissy a continué sur la même voie et l'association a grandi. Etre président est un investissement très important et Bernard aidé par un CA efficace a réussi le pari. Un problème s'est posé pour le renouvellement de cette présidence soit on trouvait un nouveau président, soit on mettait Cœur et Vie en sommeil, soit on la dissolvait. Après réflexion Martine Bord acceptait de prendre cette présidence à condition que la trésorière depuis l'origine Gisèle Ducos et moi reprenions le bureau, nous avons accepté.

Les temps avaient changé avec internet. Martine nous a apporté sa facilité de communication, une connaissance des maladies orphelines et davantage de contacts (voyages).

Cœur et Vie a continué avec un CA où étaient mélangés des anciens et des nouveaux, plus jeunes. Est apparue la nécessité de s'orienter vers la prévention des maladies cardiaques et leurs causes : tabac, manque d'exercice physique, obésité, abus d'alcool… parmi les nouveaux membres du CA certains étaient aptes à nous aider sur ce terrain. Ce que nous avions esquissé avec beaucoup de difficultés a pu se développer. Jean-Paul Vidal s'est investi, par sa formation de pompier instructeur il a pu nous apprendre les gestes de premier secours, se servir d'un défibrillateur à l'occasion de CA, de pique-nique, de journées spéciales, rencontres amicales ; nous avons acheté 2 défibrillateurs qui accompagnent toute rencontre. Il a aussi accepté de remplacer Gisèle notre trésorière avec la même rigueur.

Martine pour des raisons de santé a laissé sa place. L'alternance a joué nous avons maintenant un président du nord Ardèche Pierre Jacob, rigoureux qui ajoute des petits plus à la prévention et de l'écoute.

Le Covid a tout mis en sommeil d'autant que nous sommes une population à haut risque mais Pierre n'a pas cessé d'assurer et maintenant, avec les gestes-barrières et la vaccination, l'avenir, pour nous, s'annonce meilleur : galettes, congrès… Dans la même optique, avec la situation actuelle, Cœur et Vie se réveille et poursuit sa route. Il y a 23 ans à sa création nous n'aurions pas espéré un tel résultat : une association qui vit toujours et continue de se développer.

Merci à tous et Bonne Route.

Christiane AYGLON

D'hier à aujourd'hui
Historique Cœur et Vie Ardèche

Dans les années 1990 les opérations cardiaques étaient moins nombreuses et les cardiologues disaient que lorsqu'ils annonçaient à une personne qu'il fallait une intervention elle n'entendait plus rien ; une association pourrait aider.
Il existait une association de porteurs de valves, l'APVAC (association des porteurs de valves artificielles cardiaques) ; celle-ci fut dissoute (liquidation judiciaire) ; dans la nécessité de faire suite à cette association nationale qui a lâché ses adhérents sans autre forme de procès, un certain nombre d'Ardéchois de tous les coins de l'Ardèche se réunirent à Privas et proposèrent, en accord avec la Drôme, de créer une amicale, basée sur l'entraide et le soutien de ses membres. D'implantation départementale (Drôme et Ardèche) l'idée est d'assurer une réelle proximité grâce à un certain nombre de bénévoles qui auraient la responsabilité de secteurs dans chaque département. C'est ainsi que naquit « Cœur et Vie Ardèche », association loi 1901 lors d'une assemblée générale constitutive à Ancône le 1er mars 1998. Une soixantaine de personnes étaient présentes, cela indique bien qu'elles se reconnaissaient dans cette nouvelle Amicale. Après leur présentation par Guy NOUET, les statuts définitifs de l'Amicale Cœur et Vie furent approuvés à l'unanimité. Ils furent déposés à la Préfecture de l'Ardèche à Privas et le siège social fixé à l'Espace Prévention Santé à Privas. Le Conseil d'Administration (15 membres) a proposé la présidence à Christiane AYGLON qui a bien voulu accepter, elle a été élue à l'unanimité (changement prévu du président, vice-président, trésorier et secrétaire tous les 3 ans). Le bureau était ainsi constitué : Christiane AYGLON présidente (Lablachère), Bernard BOISSY vice-président (Vernosc les Annonay), Guy NOUET vice-président (Privas), Roger QUINSAC vice-président (Rochemaure), Paul VEYREINC secrétaire (Privas), Michèle REYNAUD secrétaire adjointe (Dornas), Gisèle DUCOS trésorière (Chambonas-Les Vans), Pierre GROZANNES trésorier adjoint (LeTeil), Martine BORD responsable presse (St Etienne de Lugdarès), Guy GONNARD (St Jeure d'Ay), Bruno MARIJON (Le Cheylard), Pierre MATHIAN (Vogüé), Jean-Paul MILLET (St Désirat), Louis ROUSSET (Jaujac) et Gérard CHABANNES qui est décédé peu de jours après. Gabriel FARGIER est nommé Président d'Honneur pour services rendus et Mme VERILHAC Membre d'Honneur en souvenir de son époux. Des responsables de secteur ont été désignés sur Privas (Guy Nouet, Paul Veyreinc), Le Cheylard (Bruno Marijon, Michèle Reynaud), Annonay (Bernard Boissy, Jean-Paul Millet, Guy Gonnard), Le Teil (Pierre Grozannes, Roger Quinsac), Montagne Ardéchoise (Martine Bord), secteur Sud (Christiane Ayglon, Gisèle Ducos).

Pour l'année 1998 la cotisation fut fixée à 100 Francs. Pour maintenir un lien entre les adhérents, il est créé un bulletin de liaison qui sera distribué aux adhérents, dans les labos, chez les médecins, dans les hôpitaux… il y en aura deux par an et payants pour les non adhérents (20 F pour l'année) et pour pouvoir le diffuser en toute légalité il fut déclaré ; si le contenu du bulletin était insuffisant, il était demandé à la Fédération de Cardiologie l'autorisation de diffuser un de leurs articles ; des permanences étaient organisées (Annonay, Aubenas, Privas, Le Teil). Un congrès médical était préparé : un médecin, professeur, chirurgien intervenait gratuitement sur un thème en lien avec la cardiologie et répondait aux questions des participants. À la même date fut créée aussi « Cœur et Vie Drôme », les deux associations travaillaient ensemble, mais chacune avec leur indépendance.

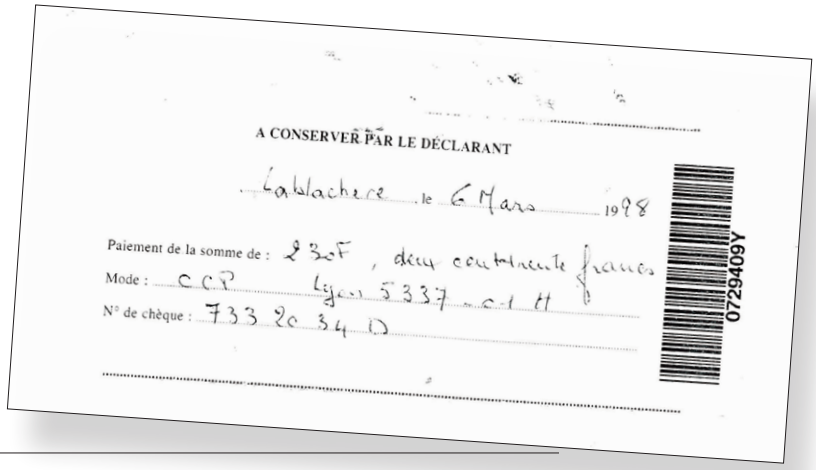
A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Lablachère le 6 Mars 1998

Paiement de la somme de : 230F, deux centtrente francs

Mode : C.C.P. Lyon 5337 - 01 H

N° de chèque : 733 20 34 D

0729409Y

N.B. : La déclaration de l'association doit être effectuée sur papier libre, datée et signée par au moins deux des dirigeants ou administrateurs.

Monsieur le Préfet (ou Sous-Préfet) (1)

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 Août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite (2) "Cœur et Vie"
dont le siège est à (3)

Cette association a pour objet (4) : de participer à la prévention de la maladie cardiovasculaire, d'aider à la gestion de la maladie une fois l'opération et de rechercher tous les moyens dans ce cadre là.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

M.m Ayglon Christiane *né à* Nîmes *le* 23 juillet 1938
de nationalité Française *domicilié à* Salymes 07230 Labacheré
exerçant la profession de retraitée, *Président*

M.m Lisèle Ducos *né à* Blois *le* 1er juin 1932
de nationalité française *domicilié à* Chambonas 07140 LES VANS
exerçant la profession de retraitée, *Trésorier*

M.r Paul VEYREINC *né à* Orange *le* 20.11.1931
de nationalité Française *domicilié à* Privas 07000 Privas
exerçant la profession de retraité, *Secrétaire.*

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association signés par trois *administrateurs (5).*

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veuillez agréer, M. le Préfet (ou Sous-Préfet) (1) l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Privas *le* 6-03-1998

Signatures des dirigeants mentionnés ci-dessus

C. Ayglon G. Ducos P. Veyreinc

- (1) Lorsque l'association a son siège dans l'arrondissement de PRIVAS, la déclaration est à adresser au Préfet : dans tous les autres cas, la déclaration doit obligatoirement être effectuée à la Sous-Préfecture de l'arrondissement du siège social (TOURNON SUR RHONE - LARGENTIERE)
- (2) Reproduire le titre exact de l'association tel qu'il figure dans les statuts.
- (3) Préciser l'adresse complète du siège social.
- (4) Reproduire l'article des statuts relatifs à l'objet ou au but de l'association.
- (5) La déclaration et les statuts ci-annexés doivent être signés par deux, au moins, des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants ou administrateurs de l'association.

Les premières années furent marquées par le dynamisme des bénévoles et leur forte motivation pour avancer et aider au maximum les malades et faire connaître l'association : distribution du bulletin, trouver des pavés publicitaires chez les commerçants, les artisans pour aider à son financement, participation aux forums des associations dans les secteurs où ils étaient organisés, rencontres avec des médecins, rencontres entre adhérents (galette), animations pour trouver des ressources (bals, thés dansants, concours de belote, concerts…), demande de subventions et la tenue du congrès médical.

En 2000 la Drôme en désaccord avec l'Ardèche sur une adhésion nationale informa Cœur et Vie Ardèche qu'elle ne souhaitait plus participer au bulletin, ni organiser un congrès commun. Cœur et Vie Ardèche, après l'expérience malheureuse de l'APVAC, ne voulant pas adhérer à une association nationale décida de voler de ses propres ailes. En 2001 on comptait 120 adhérents et à l'AG du 25 mars, la jeune association connaissait son premier renouvellement de bureau avec l'équipe d'Annonay qui prenait le relais pour 3 ans, ce fut donc Bernard BOISSY de Vernosc les Annonay qui devenait le président. L'équipe précédente avait eu la lourde tâche du redémarrage de l'association après la liquidation de l'APVAC. Faute de nouveau candidat à la présidence en 2004, Bernard BOISSY accepta de continuer. En 2007 à l'assemblée générale du 13 mai à Vals les Bains le président déclara : « j'ai été élu pour 3 ans et cela fait 6 ans que j'assure la présidence ; pour ne pas mettre l'association en difficulté, j'accepte de prolonger mon mandat jusqu'au congrès 2008 mais pas au-delà ; il y a 2 solutions : la mise en place d'une nouvelle équipe ou la mise en sommeil de Cœur et Vie Ardèche ».

Pendant cette période de 2001 à 2008, l'association continua sur le même registre qu'auparavant avec en plus des interventions dans les écoles, des rencontres, le début des sorties d'une journée, et des voyages pour les adhérents. D'autres actions bienfaisantes eurent lieu : en 2001 don à l'association pour l'enseignement des enfants malades ; en 2002 avec la participation du Lions Club d'Aubenas l'achat d'un ordinateur pour un jeune atteint d'une maladie cardiaque invalidante ; en 2003 don à la Ligue contre le Cancer et à l'association « La chaîne de l'espoir » (association d'hospitaliers bénévoles opérant auprès d'enfants du tiers monde atteints d'une maladie cardiaque) ; en 2006 don à la famille en difficulté d'un adolescent atteint d'une pathologie cardiovasculaire.

Au congrès du 27 avril 2008 à Annonay, comme annoncé, Bernard BOISSY présente sa démission de la présidence, ainsi que tous les membres du C.A ; une nouvelle équipe prend la relève : Martine BORD de St Etienne de Lugdarès, Christiane AYGLON de Lablachère et Gisèle DUCOS des Vans. Pour Christiane et Gisèle c'est un retour à la direction de Cœur et Vie Ardèche. Leur décision a été motivée par le risque de voir disparaître l'association et elles ont accepté cette charge supplémentaire pour la maintenir en vie et la redynamiser. L'idée était d'investir dans la prévention. Martine BORD accepta la présidence et le siège social fut transféré à la mairie de St Etienne de Lugdarès ; à cette date l'association comptait 130 adhérents ; d'année en année le nombre d'adhérents augmentait pour atteindre en 2018 le nombre de 260. En plus des affaires courantes, d'autres actions ont été réalisées : en 2010 don à La chaîne de l'espoir et à la Fédération de Cardiologie qui nous fournit la documentation nécessaire lors nos expositions, du congrès, ou autres rassemblements ; depuis la création de l'association la cotisation était individuelle, en mai 2011, le C.A adopta la création d'une cotisation individuelle (17 €) et d'une cotisation pour deux personnes, un couple (25 €) ; comme nous sommes un groupe à risques, en 2011, l'achat d'un défibrillateur pour nos réunions et sorties a été décidé ; en septembre 2014 le C.A. décida qu'à partir de 2015 un seul bulletin de liaison serait édité et distribué en fin d'année, début de l'autre ; en 2017 l'achat d'un autre défibrillateur fut décidé, chaque secteur a le sien (secteur Nord et secteur Sud) ; en mars 2017 pour le Nord l'activité marche, balade détente a démarré, la 1ère eut lieu au barrage du Ternay ; en 2017 l'hôpital d'Aubenas qui venait d'ouvrir une unité de jour de réadaptation cardiaque souhaitait l'implication de l'association, une convention devra être signée, Jean-Paul VIDAL assurera la continuité des exercices physiques et interviendra sur la prévention, Martine BORD sera à l'écoute des malades ; une formation pour les opérés porteurs d'une valve mécanique, afin qu'ils bénéficient du Coagucheck, appareil d'auto-mesure de l'INR remboursé depuis peu par la Sécurité Sociale fut programmée. Ce partenariat fut suspendu car il y eu peu d'intérêt des malades auprès de l'association. Pendant

cette période plusieurs interventions sur la prévention, sur les risques cardiovasculaires, sur les gestes de premiers secours, l'utilisation d'un défibrillateur eurent lieu (activité innovante) en collaboration avec des pompiers, des moniteurs de secourisme : en 2012 au Teil, à St Didier sous Aubenas, en 2013 à Guilherand Granges, en 2016 à St Etienne de Lugdarès, en 2017 à Lavilledieu et à Vernosc les Annonay, et aussi lors de rencontres, rassemblements (pique-nique). La participation de Jean-Paul VIDAL, membre du C.A à presque toutes ces interventions, par ses compétences sur ce sujet fut un plus, on ne peut que le remercier.

Lors de l'assemblée générale du 8 avril 2018 à Peaugres, Martine BORD, présidente, confirma ce qu'elle avait annoncé aux dernières réunions du C.A, qu'elle souhaitait pour des raisons de santé céder sa place ; elle proposa Pierre JACOB de Colombier le Cardinal, vice-président et membre du C.A depuis 2011, pour prendre sa succession ; il accepta cette mission. Le siège social fut transféré à la mairie de Colombier le Cardinal. L'association n'a pas eu son fonctionnement habituel à cause de la crise sanitaire due à la COVID, néanmoins plusieurs actions ont eu lieu : les 20 ans de l'association au congrès de Peaugres en 2018 ; cinq membres du C.A, Christiane AYGLON, Bernard BOISSY, Martine BORD, Pierre MATHIAN et Agnès BOUDRA qui étaient déjà présents à la création de l'association en 1998 furent honorés. En juin 2018 et 2019 participation au forum santé à St Didier sous Aubenas ; en septembre 2018, signature d'un contrat de partenariat avec « Solimut Mutuelle » ; en mars 2019 journée portes ouvertes à la piscine d'Aubenas, l'association avec Jean-Paul VIDAL a organisé, commenté et géré une simulation de noyade. Le 11 mars 2020, juste avant le confinement, 19 personnes ont suivi à Beauchastel une formation de PSC1 avec l'union départementale des sapeurs pompiers de l'Ardèche ; ces 19 personnes ont reçu leur certificat de compétences de sécurité civile PSC1. En décembre 2019 le C.A a décidé de faire un don à la ville du Teil suite au séisme du 11 novembre. Depuis le printemps 2020, suite à la crise sanitaire due à la COVID, toutes les activités prévues (réunions, sorties, balades, journées détente) en 2020 et début 2021 ont été annulées et pour certaines reportées. Avec l'amélioration de la crise, le 22 juillet 2021 une réunion du C.A a pu se faire au Teil en plein air, il fut décidé afin de se retrouver, d'organiser un pique-nique commun ; celui du Nord a eu lieu le 25 août à Vocance et celui du Sud au Teil le 3 septembre. L'activité balade détente pour le Nord a recommencé le 14 septembre 2021.

Depuis sa création, beaucoup d'adhérents, de membres du C.A très dynamiques, compétents, impliqués dans l'évolution et la réussite de l'association nous ont quittés ; par peur d'en oublier, nous ne les nommerons pas ; mais ayons une pensée pour eux. Depuis le printemps 2020, à cause de la pandémie, l'association est en convalescence, on espère tous que ce virus soit derrière nous, que l'on pourra recommencer en 2022 nos activités, nos rencontres (galettes, congrès, balades, journées détente, sorties, voyages, informations sur les premiers secours) et que malgré cette période compliquée « Cœur et Vie Ardèche » rayonnera à nouveau.

À ce jour, on compte 230 adhérents, on constate une baisse du nombre (maladie, âge, décès) et surtout peu de nouvelles adhésions ; on espère qu'à partir de 2022, on pourra reprendre un rythme de croisière ; **mais il faudra aussi que des adhérents viennent renforcer le C.A. et s'investissent dans la vie de l'association afin d'assurer la pérennité, sinon l'avenir sera sombre.**

Retour sur les Congrès depuis 1998

Pourquoi un congrès ? Un congrès c'est d'abord : les réponses aux questions que posent les participants et l'information que nous apportent les médecins qui interviennent. C'est aussi les informations sur la vie de l'association. Un congrès démontre aussi l'utilité d'une solidarité entre adhérents et réaffirme le plaisir de se retrouver ce qui resserre les liens. L'intention était que le congrès soit conforme aux désirs de tous, l'objectif fut fixé à un congrès annuel, à des lieux et avec des thèmes de conférence différents.

2

Que retenir

des STATUTS de L'ASSOCIATION «COEUR ET VIE»?

Buts et moyens d'action :

La présente association s'adresse à tous les malades et opérés cardio-vasculaires et à leurs proches. Elle a pour buts de participer à la prévention de la maladie cardio-vasculaire, d'aider à la gestion de la maladie ou de l'opération, et de rechercher tous les moyens dans ce cadre-là.

Le siège social pour l'Ardèche est fixé à PRIVAS. Espace Prévention Santé - Place du Foiral - 07000.
Celui pour la Drôme se trouve à Valence, Maison des Sociétés, 2 Rue Saint Jean - 26000.
Ils peuvent être transférés par décision du conseil d'administration.

Les membres de l'association peuvent être des personnes physiques ou morales.
Est **membre actif** toute personne versant la cotisation annuelle fixée.
Est **membre bienfaiteur** toute personne versant une somme supérieure à celle fixée pour l'année.
Est **membre d'honneur** toute personne ayant rendu des services signalés à l'association.

L'association est dirigée par un **conseil d'administration** composé de 6 à 15 membres (6 à 21 pour la Drôme), majeurs, élus par l'assemblée générale pour 6 ans.

Le conseil est renouvelable par tiers tous les deux ans. Ses membres sont rééligibles (dans la limite de deux mandats, pour «Coeur et Vie», Ardèche).
Le conseil d'administration choisit dans son sein, à bulletin secret, un **bureau** composé au moins de
- Un président
- Un secrétaire
- Un trésorier

L'**assemblée générale ordinaire** comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés, à jour de leur cotisation à la date de la dite assemblée. Elle se réunit une fois par an sur convocation du président adressée par le secrétaire au moins quinze jours avant la date fixée. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

Le président, assisté des membres présents du conseil d'administration, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan au vote de l'assemblée générale.

L'intégralité des statuts peut être demandée au siège social de chaque association.

1er congrès Drôme Ardèche 11 octobre 1998, Privas (près de 180 personnes) en présence du maire, du conseiller départemental, de cardiologues et biologistes sur le thème : les récentes évolutions dans les méthodes de détection des maladies cardiovasculaires.

10 octobre 1999, Loriol : stimulation cardiaque - le régime méditerranéen - la prévention en matière de maladies cardiovasculaires.

4 juin 2000, Le Cheylard : le traitement de l'insuffisance coronaire chez les malades diabétiques.

25 mars 2001, Aubenas : la réadaptation cardiaque après un accident cardiovasculaire.

26 mai 2002, Annonay : l'endocardite infectieuse - la chirurgie cardiaque en l'an 2000.

14 septembre 2003, Le Teil : l'obésité et les risques cardiovasculaires - les problèmes de la transplantation cardiaque.

25 avril 2004, Vogüé : le rôle de l'alimentation dans la prévention des maladies cardiovasculaires – les cardiopathies congénitales.

12 juin 2005, St Etienne de Lugdarès : le cardiaque et son traitement anticoagulant – chirurgie des artères coronaires.

23 avril 2006, Colombier le Cardinal : l'angioplastie dans la maladie coronaire – risques liés à l'obésité - la fibrillation auriculaire.

13 mai 2007, Vals les Bains : hypertension artérielle, les valves cardiaques et le pacemaker – diabète, liens et conséquences avec les maladies cardiovasculaires.

27 avril 2008, Annonay : les investigations invasives en cardiologie – la cardiologie pédiatrique.

26 avril 2009, Thueyts : la chirurgie mitrale assistée par vidéo-scopie - dilatation carotidienne.

25 avril 2010, St Victor : la chirurgie de la valve aortique avec conservation de la valve – interaction entre anticoagulants et autres médicaments.

17 avril 2011, Coucouron : surveillance d'un patient opéré valvulaire ou coronarien – méfaits du diabète sucré.

15 avril 2012, Vanosc : l'insuffisance cardiaque et l'assistance cardiaque – conseils alimentaires et activités physiques pour réduire le risque de maladies cardiovasculaires.

14 avril 2013, Viviers : comment vivre avec un défibrillateur ou un stimulateur cardiaque.

13 avril 2014, Peaugres : réadaptation cardiaque après un accident cardiovasculaire - comparaison entre techniques traditionnelles et nouvelles techniques pour une opération du cœur.

12 avril 2015, Le Teil : évolution des différents substituts valvulaires – les facteurs de risques cardiovasculaires.

10 avril 2016, Peaugres : influence de la prise en charge rapide avant l'opération cardiaque – maladie du sommeil : l'apnée du sommeil.

9 avril 2017, Le Teil : le retour à une vie normale après une chirurgie cardiaque – à l'heure du mini invasif, la place de la vidéo en chirurgie cardiaque.

8 avril 2018, Peaugres : fibrillation auriculaire – l'insuffisance rénale chronique.

7 avril 2019, Le Teil : symptômes de l'infarctus chez un homme et chez une femme – réadaptation cardiaque à l'hôpital d'Aubenas – présentation du Coaguchek.

5 avril 2020, Peaugres : prévention et facteurs de risques – le diabète. Ce congrès a été annulé suite à la crise sanitaire due à la COVID et reporté au 28 mars 2021 ; de nouveau annulé pour la même raison, et en espérant que cette pandémie soit derrière nous, le congrès 2022 est prévu à Peaugres le 3 avril 2022 avec les thèmes identiques et les mêmes médecins que prévus en 2020 et 2021.

Rencontres conviviales

Depuis la création de l'association il fut décidé d'organiser des rencontres sous diverses formes afin de permettre aux adhérents de se rencontrer, de tisser des liens d'amitié, d'échanger afin d'éviter l'isolement possible dû à la maladie. Depuis le début la galette des rois est un succès, une pour le Nord, une pour le Sud, elle a eu lieu toutes les années sauf en 2021 à cause de la crise sanitaire. Le congrès médical avec des médecins a eu lieu chaque année aussi, sauf en 2020 et 2021 pour la même raison. D'autres rencontres, entre autres pique-niques, balades, restaurants, sorties d'une journée, voyages… ont eu lieu. Bien sûr on ne peut pas tout énumérer mais voici un résumé : en 2002 pique-nique au bois de Païolive et visite de la grotte de La Cocalière ; en 2003 Le Mastrou. En 2004 musée du car à Vanosc et musée des papeteries Canson à Annonay ; en 2005 musée protestant de Pranles et le moulin à eau de

Mandy – musée de l'alambic à St Désirat et musée des Mariniers à Serrières ; en 2006 voyage de 3 jours à Playa de Oro en Espagne – musée de l'aviation à Ancône ; en 2007 musée du cheval de trait à Pradelles et musée de la filature à Langogne – voyage à Salou en Espagne ; en 2008 visite du moulin de Bouchat et la lauzeraie du Lac Bleu ; en 2009 voyage en Belgique – la ferme des crocodiles à Pierrelatte ; en 2010 Safari parc de Peaugres – voyage à Peniscola en Espagne ; en 2011 musée de la pogne et musée de la chaussure à Romans – croisière sur le Rhône, Avignon, Arles ; en 2012 musée de la soie et du moulinage à Chirols – musée de la radio à St Appolinard – voyage en Toscane (Florence, Carrare, Pise) ; en 2013 visite de St Symphorien sur Coise (cité médiévale, la maison des métiers d'autrefois) ; en 2014 voyage au Tyrol – musée de la lavande à St Remèze et visite de Melvita produits cosmétiques à Lagorce ; en 2015 voyage à Lourdes – visite du moulin de Masméjan et auberge de Peyrebeille ; en 2016 voyage en Croatie – chocolaterie Valrhôna et repas à la Terrine à Mercurol – La caverne du Pont d'Arc ; en 2017 mini croisière sur le Canal du Midi et visite du jardin d'Adrien – musée du calisson à Aix en Provence et déjeuner au cabaret « La Figonnette » avec le spectacle Magic folies ; en 2018 déjeuner au cabaret équestre au Grau du Roi et visite de Aigues Mortes - voyage en Cantabrie en Espagne ; en 2019 visite d'une fabrique de santons et les Calanques de Cassis – voyage en Saône et Loire avec visite et spectacle du soir du château de St Fargeau, visite du château de Guédelon et visite de Charolles, cité du Charolais ; en 2020 la sortie du musée de la mine à St Etienne a été annulée et le voyage « autour du lac de Constance » aussi, ce voyage reporté 3 fois est prévu à nouveau du 21 au 25 mai 2022.

Voilà en résumé l'historique de Cœur et Vie Ardèche. En tant que président, j'espère que celui-ci vous satisfera et vous apportera les principales informations sur le vécu, le présent de l'association ; et surtout j'espère que l'avenir de Cœur et Vie Ardèche soit plus radieux, devienne un rayon de soleil pour nous tous ; si cette crise est derrière nous, nous pourrons à nouveau nous retrouver dans la joie, la bonne humeur pour les galettes en janvier 2022 et pour d'autres rencontres dans l'année ; soyons optimistes. Je voudrais conclure par cette citation d'un humoriste « avant c'était forcément mieux mais c'était différent. » Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2022.

P. JACOB – C. AYGLON – B. BOISSY – B. BES
J-P. VIDAL – J-J. LERAT

■

PARTENARIAT AVEC SOLIMUT MUTUELLE de FRANCE

C'est lors du forum santé des 2 et 3 juin 2018 à St Didier sous Aubenas que nous avons connu, Jean-Paul et moi-même, « Solimut Mutuelle de France » et nous avons eu des échanges très constructifs. Après plusieurs rencontres avec la conseillère de l'agence d'Annonay et la responsable régionale, avec l'accord des membres du C.A, j'ai signé le 14 septembre 2018 « un contrat collectif de prévoyance complémentaire frais de santé » pour les adhérents de l'association « Cœur et Vie Ardèche ». Financièrement, c'est une opération blanche pour l'association, mais les adhérents bénéficient sur les contrats proposés d'une remise importante (25 %). 4 types de Garanties sont proposés selon les besoins de chacun. 5 agences en Ardèche sont prêtes à vous accueillir : **Annonay** 22 avenue de l'Europe (04 75 67 31 55), **Tournon** 11 avenue Maréchal Foch (04 75 08 05 59), **Le Teil** ZAC La Rotonde (04 75 00 21 28), **St Etienne de Fontbellon** quartier Les Champs (04 75 93 44 01) et **Le Cheylard** 30 rue de la République (04 75 29 10 63). Dernièrement, j'ai rencontré la nouvelle conseillère d'Annonay, Mme COSSIN ainsi que la nouvelle responsable commerciale territoriale, Mme DE JESUS ; des ateliers de prévention pourraient être organisés conjointement. Bien sûr si vous n'adhérez plus à Cœur et Vie, vous perdez l'avantage de la cotisation collective et un contrat individuel vous sera alors proposé. N'hésitez pas à pousser la porte d'une agence pour plus d'informations.

Pierre JACOB

■

Cœur et Vie Ardèche
Assemblée générale 2021

Suite à la crise sanitaire due au COVID, l'assemblée générale prévue le 28 mars 2021 à Peaugres a été annulée et remplacée par une assemblée générale par correspondance.

Le président est navré de cette situation car c'est la 2ème année de suite que cela se produit mais soucieux de la santé des adhérents, il ne veut surtout pas outrepasser les directives du gouvernement. Le président a eu une pensée pour les malades et leurs proches et pour tous ceux qui nous ont quittés. Les permanences du Teil, d'Aubenas et d'Annonay n'ont pu être assurées normalement à cause de la crise sanitaire. Une seule réunion physique du C.A a eu lieu au Teil le 10 septembre en plein air, les autres on eu lieu par Internet. Pour 2021, vu la situation, à l'unanimité le C.A a adopté une baisse de la cotisation annuelle soit 10 € pour une personne seule et 18 € pour 2 personnes. Suite à la démission de la vice-présidente Josette de BRESCANVEL le 9 septembre 2020 pour raisons personnelles tout en restant solidaire et membre de l'association, Viviane FAÏSSE du Teil la remplacera au poste de vice-présidente. Après avoir assisté à plusieurs réunions du C.A depuis 2019 en tant qu'invitée, Gabrielle ARCHIER de Vocance fait son entrée au C.A en tant que membre. L'association, en 2020, a reçu une subvention de 300 € du Conseil Départemental, 200 € de la ville d'Aubenas et 100 € de la ville du Teil, 600 € du Conseil Régional ; cette dernière a été reportée en 2021 vu l'annulation du Congrès Médical.

Le président a rappelé les manifestations de 2020 : le 14 janvier galette du Sud à Aubenas, le 19 janvier galette du Nord à Colombier le Cardinal. Le 11 mars une formation aux gestes de premiers secours (PSC1) a eu lieu à Beauchastel. 19 adhérents participants à cette formation ont reçu un certificat de compétences.

Pour 2021, les galettes n'ont pu avoir lieu, le congrès médical prévu le 28 mars à Peaugres a été annulé. Le voyage du 18 au 22 août 2021, reporté déjà 2 fois est repoussé à nouveau (juin 2022). Pour 2020 et jusqu'à ce jour, avec les mesures gouvernementales, nous avons été contraints de mettre en sommeil toutes nos activités. Nous espérons qu'à partir de l'été on pourra se retrouver (balades, sorties, pique-niques…) mais cela dépendra de l'évolution de la crise.

Le bilan financier arrêté le 31 décembre 2020 a été envoyé à tous les adhérents avec le rapport moral, la composition du C.A et le questionnaire d'approbation (oui, non, s'abstient). Au 20 juin, avec le quorum largement atteint (60 % de votants), le rapport moral, le bilan financier et la composition du Conseil d'Administration ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président
Pierre JACOB

■

Bilan financier Année 2020

BILAN FINANCIER ANNEE 2020			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	3 411,00 €	Bulletin 500 ex. activités 2020	567,46 €
Dons adhérents	484,00 €	MAIF (assurances)	381,41 €
Dons Organismes	0,00 €	Location salles Aubenas + Le Teil	105,00 €
Subvention Département de l'Ardèche	300,00 €	Fonctionnement	384,75 €
Subvention Aubenas	200,00 €	Achat matériel	
Suvention Le Teil	100,00 €	Sous total	1 438,62 €
Congrès		ANNULATION CONGRES cause PANDEMIE	
Repas	0,00 €	repas 130X26 / vin	0,00 €
Participation transport	0,00 €	transport 2 cars 1 sud et 1 nord	0,00 €
Tombola	0,00 €	Cadeaux de remerciements	0,00 €
		Photocopies assemblée générale	19,20 €
		Emballages	23,29 €
ANNULATION CONGRES cause PANDEMIE		Locations de matériels+sono	0,00 €
TOTAL CONGRES	0,00 €	TOTAL CONGRES transformé A.G.	42,49 €
Activités diverses		Activités diverses	0,00 €
		Galette des rois	464,33 €
Voyage culturel en Bourgogne		Formation secourisme	1 140,72 €
Formation secourisme	660,00 €	Formation secourisme 3X30 remb.	90,00 €
Informations risques cardio	0,00 €	Informations risques cardio	0,00 €
Rachat de produits non consommé	0,00 €	SUBVENTION LE TEIL bilan 2019	0,00 €
		SOUS TOTAL activités	1 695,05 €
TOTAUX	5 155,00 €	SOLDE ANNEE 2020= + 1978,84	3 176,16 €
SOLDE AU 31/12/2020 :	3661,11		

Conseil d'administration
du 22 juillet 2021

Présents : Bernard BES, Françoise GROZANNES, Pierre JACOB, Jean-Paul VIDAL, Yvette et Gérard BOCCHIETTI, Viviane FAÏSSE, Gaby ARCHIER, Gilbert et Marguerite MOURIER, Guy OLAGNON

Excusés : Christiane AYGLON, Emilienne SAUZON, Bernard BOISSY, Bernadette GADAIX, Jean-Jacques LERAT, Christine MIALHE

Vu la crise sanitaire actuelle et afin de préserver la santé de chacun, nous nous sommes réunis en plein air sur la terrasse du restaurant pour notre conseil d'administration du 22 juillet.

En 2020 et début 2021, nous avons annulé toutes activités compte tenu de cette crise sanitaire.

Nous avons le projet, si cela est possible de faire une journée conviviale (pique-nique commun) avec les adhérents du Sud au Teil le 3 septembre et également avec les adhérents du Nord à Vocance le 25 août. Nous allons organiser pour cette journée de plein air quelques animations : pétanque, belote, etc. Participation financière de 5 € par adhérent.

Après l'annulation de nos Congrès 2020 et 2021, nous espérons pouvoir le faire en 2022 à Peaugres le 3 avril (suivant les mesures sanitaires).
Nous avons l'accord des médecins participants :

- Conférence par le docteur Guillaume TREMEAU, cardiologue à la clinique protestante à Caluire ;
- Docteur Claire DAMATTE-FAUCHERY, diabétologue et endocrinologue à l'hôpital d'Annonay.

Nous déciderons en décembre, suivant l'évolution de ce virus, si cela est possible de se retrouver comme chaque année pour notre traditionnelle galette de roi du Sud et du Nord.

La cotisation annuelle resterait exceptionnellement encore pour 2022 à 10,00 € pour une personne et 18,00 € pour un couple, mais la décision définitive sera prise en décembre.

Notre conseil d'administration se compose à ce jour de 15 membres. 2 personnes se retirent : Christiane AYGLON pour raison de santé et Christine MIALHE pour raisons personnelles. Ces démissions seront effectives à l'assemblée générale du 3 avril 2022.

Depuis 2021, nous avons changé d'assurance nous sommes maintenant à la MACIF où les garanties et la prime à l'année sont plus avantageuses.

Préparation du bulletin de liaison 2022 : réunion de quelques membres du C.A en septembre pour établir l'historique de l'association.

Prochain C.A. le 3 avril 2022.

Françoise GROZANNES

■

Evalys
Créateur de Séjours

Notre équipe conçoit et organise vos projets de voyage en groupe sur mesure

Ou, si vous êtes seuls, à deux, en petit comité : rejoignez un groupe déjà constitué avec nos voyages ouverts à tous
Plus d'infos sur notre site internet- rubrique Agence de Voyages :
www.evalys-sejours.com

AGENCE EVALYS
530, Route de Montfleury, 07170 LAVILLEDIEU
Tél : 04 75 87 29 46
contact@evalys-sejours.com

Pique-nique à Vocance le 25 août 2021

Après 18 mois de sommeil forcé en raison de la Covid 19, Cœur et Vie tente de refaire surface.

Profitant de l'accalmie de cette terrible pandémie, les responsables du secteur Nord se sont rencontrés ; à l'issue de celle-ci, il a été proposé une animation qui ne demande pas une organisation trop importante sans pour autant mettre la santé des participants en danger. Cette idée a été exposée lors de la réunion du conseil d'administration du 22 juillet.
Suites à ces réflexions nous avons choisi un pique-nique commun pour redonner un peu de vie à l'association qui en avait bien besoin après tout ce temps de léthargie, presque deux ans où nous avons dû annuler toutes les animations prévues : la réunion de début d'année avec la galette, les Congrès, le voyage au lac de Constance reporté trois fois et arrêter toutes les rencontres conviviales telles que les balades détente, les restaurants ; toutes ces activités semblent un peu futiles mais elles sont très utiles pour resserrer les liens entre les adhérents et éviter aux plus vulnérables de s'isoler et retrouver un peu de réconfort auprès des autres membres.

Nous avons décidé de proposer un pique-nique à Vocance le 25 août pour les adhérents du secteur Nord et le 3 septembre au Teil pour le secteur Sud.
Cette proposition a plu aux adhérents puisque nous nous sommes retrouvés pour le Nord 70 participants, dont 4 venus du Sud.
Le Président a accueilli chaleureusement les participants venus nombreux ainsi que les responsables du secteur et particulièrement les membres chargés de l'organisation.
Il a remercié ensuite Madame Virginie Ferrand Maire de Vocance pour nous avoir permis d'utiliser la base de loisirs de la commune.
Après l'apéritif offert par Cœur et Vie et le repas concocté par le traiteur du coin. Les amateurs de pétanque n'ont pas hésité à s'affronter malgré un soleil ardent, tandis que les amateurs de cartes s'installaient confortablement à l'ombre. D'autres sont allés se dégourdir les jambes en faisant le tour du quartier ou faire la causette.

Tous les participants ont été enchantés par cette journée et espèrent pouvoir se retrouver pour de nouvelles animations, à condition que l'embellie perdure.

Pour cela il faudrait qu'un maximum de personnes soient vaccinées, c'est le seul moyen de lutter contre ce fléau, quoiqu'en disent les anti-vaccins.

Bernard BOISSY

■

Pique-nique au Teil le 3 septembre 2021

Après cette période de Covid 19, les membres de l'association « Cœur et Vie Ardèche » le 22 juillet lors de la réunion du Conseil d'administration au Teil ont décidé de proposer aux adhérents du Sud et du Nord une journée détente, bien sûr sans mettre la santé des participants en danger.
Nous avons dû annuler toutes nos animations prévues dont la Galette de janvier, le Congrès d'avril, le voyage au Lac de Constance, etc. de l'année 2020/2021.

Afin de redonner un peu de dynamisme à notre association, nous avons organisé un pique-nique sur le camping municipal « l'Epicentre » le 3 septembre au Teil et le 25 août à Vocance pour le secteur nord.

Cette proposition a eu beaucoup de succès puisque nous nous sommes retrouvés 55 participants du secteur Sud.
L'apéritif a été offert par Cœur et Vie et le repas préparé en barquette individuelle par notre traiteur habituel « L'Evidence Gourmande » pour cette journée de retrouvailles.
Le soleil n'étant pas de la partie ce jour-là mais très agréable quand même, les amateurs de pétanque, de cartes se sont affrontés pendant que d'autres se sont reposés à l'ombre des platanes.

Tous les participants étaient ravis de cette journée et espèrent se retrouver prochainement pour de nouvelles animations et un peu de réconfort afin d'éviter de s'isoler par la maladie.

Espérons pouvoir programmer pour 2022 notre Congrès médical à Peaugres ainsi que notre Galette en janvier.
Le seul moyen d'arrêter cette pandémie est la vaccination.

Françoise GROZANNES

■

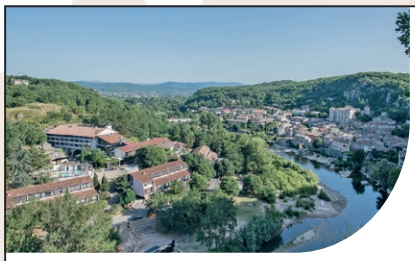

Ouvert toute l'année, le Domaine Lou Capitelle est situé sur un site exceptionnel en bordure de rivière Ardèche et face au village de Vogüé.

le Domaine Lou Capitelle & Spa

Accueil d'évènements d'entreprise, séminaires, congrès, banquets d'associations ou repas de famille, groupes touristiques, de randonneurs et cyclotouristes, familles, stages sportifs, week-ends,…

Hébergements : En formule pension complète ou demi-pension, 134 chambres tout confort et en formule location, 21 gîtes de 2, 4 ou 6 personnes.

Restauration soignée, équilibrée et variée, préparée sur place par notre chef et son équipe.
Deux salles de restaurant panoramiques et une grande terrasse ombragée.

Salles de réunion :
11 salles de réunion entièrement équipées (36 à 240 m²), climatisées et éclairées à la lumière du jour.

Spa & bien-être : Espace détente & spa de 400 m² avec piscine balnéo, hammam & sauna, massages bien-être et soins

Coordonnées
DOMAINE LOU CAPITELLE - 07200 VOGUE
Tél. (33) 04 75 37 71 32 - Fax : (33) 04 75 37 01 29
www.loucapitelle.com - resa@loucapitelle.com

Résumé des premières marches 2021

Après deux années de pause “cause covid”, nous avons pu enfin reprendre notre activité balade.

Pour rappel notre dernière marche date du 17 septembre 2019 à St Etienne de Valoux, la marche suivante prévue à St Marcel ayant été annulée pour cause de mauvais temps.

Pour notre première marche le mardi 14 septembre 2021, malgré une météo peu encourageante et les quelques gouttes du matin, nous étions 19 à nous retrouver sur l'aire de pique-nique de St Marcel les Annonay.

Sous la direction de Guy, nous avons suivi la via fluvia en longeant la rivière la Deume jusqu'à un petit pont, pour emprunter ensuite des petits sentiers jusqu'au moulin Ferrant. Puis nous avons pris des chemins forestiers qui montaient un peu au départ. Nous qui avions peur du mauvais temps avons apprécié les endroits ombragés.

Après une pause de quelques minutes nous sommes descendus jusqu'au village où nous avons rejoint Marguerite et Marthe qui avaient pris un itinéraire plus court.

Quelques boissons bien fraîches ont clos cette belle balade.

Par cette belle journée automnale du 19 octobre 2021 vers 14h, nous étions 21 randonneurs sur le parking de l'école communale de St Jacques d'Atticieux.

Cinq d'entre nous sont partis sur un circuit plus plat, pendant que le reste du groupe suivait Christiane sur ce beau parcours de 5,5 à 7,5 kilomètres qu'elle nous avait préparé.

Nous sommes descendus par un petit sentier caillouteux jusqu'au ruisseau de l'Eygas, puis sur un chemin plus large nous avons attaqué une bonne grimpette jusqu'au village de Brossainc.

À la sortie du village, les plus téméraires ont suivi Christiane sur le chemin des crêtes, pendant que les non moins courageux, accompagnés de Danielle (une amie de Christiane) ont pris l'itinéraire un peu plus court.

Après une petite halte sur l'aire de Maupon, au-dessus de St Jacques d'Atticieux d'où la vue sur la vallée est magnifique, nous nous sommes tous retrouvés devant des boissons fraîches et pour reprendre quelques calories Marguerite nous a fait déguster son délicieux cake aux raisins.

Jean-Jacques LERAT

■

LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES et le COVID-19

D'après de nombreuses études, il apparaît que les personnes ayant une maladie cardiovasculaire, étant en surpoids ou ayant du diabète auraient un risque de complications majoré si elles étaient infectées au COVID-19.

Il n'est pas question d'expliquer les causes de surmortalité dans cette rubrique, ni d'établir les différents mécanismes causant une aggravation de l'état du malade, car cela est bien trop complexe et nécessite encore de nombreuses études.

Par contre, je pense que l'on peut s'attacher à voir ou à revoir la conduite à tenir pour le cas où un accident cardiaque surviendrait.

Il est recommandé d'être très vigilant en cette période de pandémie lorsque l'on est porteur d'une maladie cardiovasculaire.

A SAVOIR :

- Rester attentif aux signaux d'alerte. Par exemple, des douleurs dans la poitrine, un essoufflement ou une prise de poids inhabituelle ; dans l'un de ces cas, il faut consulter rapidement votre médecin ou appeler le SAMU.
- Ne pas supprimer ou trop espacer votre suivi médical habituel.
- Continuer à prendre scrupuleusement vos traitements habituels.
- Pratiquer une activité physique régulière et adaptée à votre état de santé.
- Avoir une alimentation équilibrée afin de ne pas prendre de poids pendant cette période.

EN CONCLUSION :

Il faut surtout veiller à respecter scrupuleusement les consignes que l'on avait avant cette pandémie.

Un effort supplémentaire nous est demandé en suivant les consignes que nous imposent les règles dictées pour combattre au mieux ce ou plutôt ces virus. Gestes-barrières, vaccination etc.

Jean-Paul VIDAL

■

Bulletin
d'Adhésion

J'adhère à Cœur et Vie Ardèche

NOM(s):..... Prénom(s):.....

Date(s) et lieu(x) de naissance : .....

Profession(s): .....

❑ OPERE ❑ NON OPERE

Adresse : .....

.....

Email : ..... @.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Ci-joint Cotisation ❑ **individuelle : 18 €** ❑ **couple : 27 €**

Don : ..... €

Montant total : ..... €

Paiement par chèque à l'ordre de "Cœur et vie Ardèche"

Autres renseignements que vous désirez faire connaître :

.....

.....

Date : ..... Signature :

Pour tout don, un reçu fiscal pourra vous être délivré.

Cœur et Vie Ardèche

Association amicale des opérés du cœur
et malades cardiovasculaires

Association régie par la loi de 1901 - Créée en 1998 - Déclarée sous le N°199
Siège social : Mairie de Colombier le Cardinal 07430 - 2526 Route Départementale 406

BUTS DE L'ASSOCIATION

« Cœur et Vie Ardèche » est une association départementale créée en 1998, elle s'adresse à tous les malades ou opérés cardio-vasculaires, aux transplantés, aux malades en attente d'opération, ou même à de simples sympathisants.
Les buts de l'association sont la participation à la prévention, l'information de ses membres et l'aide à la gestion de la maladie ou de l'opération, à la rééducation post opération, la formation aux premiers secours…

« Cœur et Vie Ardèche » est divisée en secteurs pour être au plus près de ses adhérents. Chaque secteur est géré par une petite équipe dont le responsable est membre du Conseil d'Administration.
« Cœur et Vie Ardèche » organise à l'occasion de son assemblée générale une conférence médicale avec des médecins cardiologues du département, chirurgiens ou cardiologues de centres de chirurgie cardiaque notamment de Lyon, St Etienne, Clermont-Ferrand, Montpellier, Marseille…
Des spécialistes d'autres maladies peuvent être invités (AVC, diabète, maladie rénale, apnée du sommeil, Parkinson, Alzheimer, dons d'organes…). Les participants peuvent poser des questions sur les problèmes qu'ils rencontrent aux médecins.

Pour information « Cœur et Vie Ardèche » édite un bulletin de liaison annuel, organise aussi des sorties conviviales. Le but de ces sorties est de permettre aux adhérents de se rencontrer, de tisser des liens d'amitié, d'échanger afin d'éviter l'isolement possible dû à la maladie.

Des permanences mensuelles sont organisées à :

Annonay le 1er jeudi du mois de 14h à 16h, 36 avenue de l'Europe.
Aubenas le 2ème jeudi du mois de 15h à 16h30 au centre le Bournot.
Le Teil le 1er vendredi du mois de 9h30 à 12h au Centre Social.

Responsables :

JACOB Pierre	07430 Colombier le Cardinal	tel : 04-75-34-82-00
VIDAL Jean-Paul	07170 Lavilledieu	tel : 04-75-94-24-50
GROZANNES Françoise	07400 Le Teil	tel : 04-75-54-80-05
BOISSY Bernard	07100 Vernosc-les-Annonay	tel : 04-75-33-36-24
LERAT Jean-Jacques	07340 Peaugres	tel : 04-75-34-81-52
BES Bernard	07380 La Souche	tel : 04-75-37-91-07

Hébergement possible des familles
ayant une personne hospitalisée à :

LYON

Maison du P.A.R.I.
(en face de l'enceinte de l'hôpital Lyon sud)
63 chemin du Grand Perron
69310 Pierre-Bénite
Tél. : 04 72 66 25 70
Email : maisonhospitaliere@gmail.com

Entre 15 € et 40 € selon revenus

Dépliant à votre disposition dans nos permanences.

MONTPELLIER

Foyer La Pastière
7 avenue du Docteur Pezet - 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 54 42 30 | Fax : 04 67 54 95 95

Chambre 1 personne + petit-déjeuner :
1ère nuit : 23 €, nuits suivantes : 20 €

Participation de certaines mutuelles. Possibilité de se préparer un repas le soir. Le petit-déjeuner est offert.

Pour tout renseignement, contacter le responsable de secteur.

NIMES

Maison des parents du Centre Martin Luther King
260 chemin du Saut du Lièvre - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 28 10 00 - www.la-maison-des-parents.org

Chambre simple : 32,50 € | double : 40 €
Petit-déjeuner : 3,50 €

9 chambres simples ou doubles équipées d'une kitchenette, salle de bains, WC, télévision.
Possède une salle à manger ainsi qu'une cuisine commune permettant de préparer les repas.
Parking privé.

Etablissement situé dans un magnifique parc à 500 mètres de l'hôpital Carémeau.

SAINT ETIENNE

Maison de Jonathan
5 rue Charles de Gaulle
42270 Saint-Priest en Jarez (face à l'hôpital Nord)
Tél. : 04 77 92 42 43
www.maison-de-jonathan.org

Nuitée + petit-déjeuner : 8 €

Tarifs modulables selon les revenus.
16 chambres dont 2 pour personnes à mobilité réduite.
Cuisine équipée, lingerie, salon de télévision, bibliothèque, parkings gratuits.

Cœur et Vie Ardèche

Président d'honneur : Christiane AYGLON
Président : Pierre JACOB - Vice présidente : Viviane FAÏSSE
Trésorier : Jean-Paul VIDAL - Trésorier adjoint : Jean-Jacques LÉRAT
Secrétaire : Françoise GROZANNES - Secrétaire adjoint : Bernard BOISSY

Autres administrateurs : Gabrielle ARCHIER, Bernard BES, Gérard BOCCHIETTI, Yvette BOCCHIETTI, Bernadette GADAIX, Christine MIALHE, Gilbert MOURIER, Marguerite MOURIER, Guy OLAGNON, Emilienne SAUZON.

Secteur Lavilledieu :

Bernadette GADAIX	Quartier les Plagnes	07170 LAVILLEDIEU	04 75 94 85 33	
Jean-Paul VIDAL	295, route du moulin - Le Saut	07170 LAVILLEDIEU	04 75 94 24 50	jean-paul.vidal1@wanadoo.fr

Secteur Montagne Ardéchoise :

Bernard BES	La Sautellerie	07380 LA SOUCHE	04 75 37 91 07

Secteur Annonay :

Bernard BOISSY	338 rue des Biens Clémencieux bernard.boissy0713@orange.fr	07430 VERNOSC LES ANNONAY	04 75 33 36 24
Pierre JACOB	332 route de Bogy pierre.jacob0631@orange.fr	07430 COLOMBIER LE CARDINAL	04 75 34 82 00
Jean-Jacques LÉRAT	2067 Plaine des Célestins lerat.jj@orange.fr	07340 PEAUGRES	04 75 34 81 52

Secteur Le Teil :

Françoise GROZANNES	Résidence Le Tehia, Rue du 19 mars 1962 francoise.grozannes@orange.fr	07400 LE TEIL	04 75 54 80 05

Secteur Sud :

Christiane AYGLON	Salymes	07230 LABLACHERE	04 75 36 31 44	c.ayglon@orange.fr
Émilienne SAUZON	28 bis rue Léon Rouveyrol	07200 AUBENAS	04 75 93 79 20	sauzon.jean-marie@neuf.fr

Congrès médical — *Dimanche 3 avril 2022 - Peaugres*

PERMANENCES

ANNONAY	1er jeudi de chaque mois 14h/16h - Foyer logement - Avenue de l'Europe
AUBENAS	2ème jeudi de chaque mois 15h/16h30 - Centre Le Bournot - Avenue Gambetta
LE TEIL	1er vendredi de chaque mois 9h30/12h - Centre Social